

Après la troisième

Collège Jean Rostand, 82400 Valence

07/04/2026



**Equipe de direction du
collège Jean Rostand
Edith Blanc
Stéphane Poitrinet**

Deux voies possibles

Voie générale et technologique

- Enseignement théorique
- Approfondissement des matières générales
- Poursuite d'études supérieures **impérative**

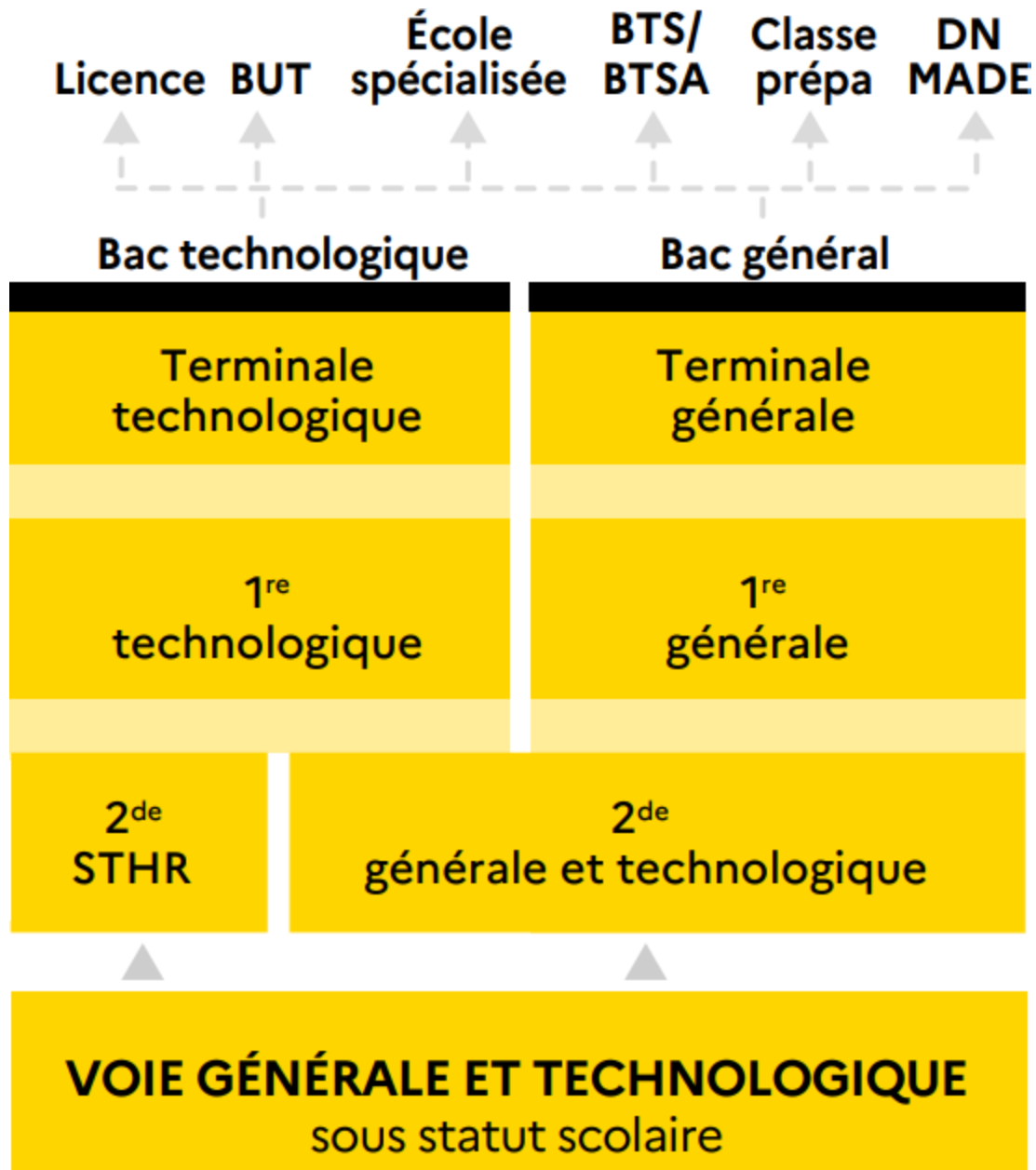
Voie professionnelle (Bac pro ou CAP)

- Enseignement plus concret
- Nouvelles matières en lien avec le métier choisi
- Insertion professionnelle ou poursuite d'études

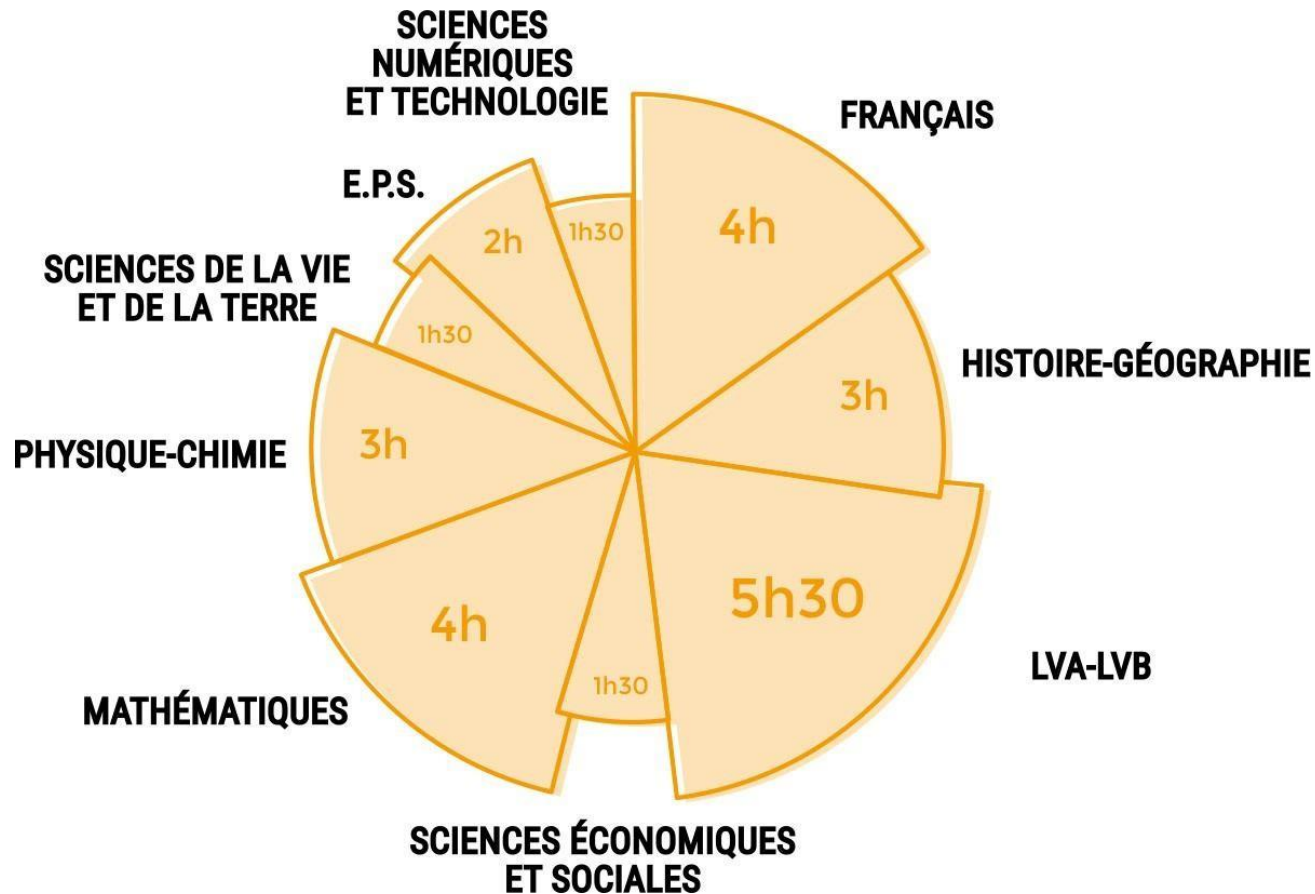
1. La voie générale et technologique

Pour des élèves qui se sentent à l'aise dans les matières générales au collège et qui envisagent déjà une poursuite d'études après le baccalauréat.

- Une année de 2nde commune (générale **ET** technologique)
- Pour acquérir une culture générale et tester ses goûts et ses aptitudes
- Pas besoin de projet professionnel défini



Le tronc commun en 2^{nde} GT



+ 1 enseignement optionnel général et/ou 1 enseignement optionnel technologique

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

- Architecture et construction
- Énergie et environnement
- Innovation technologie et éco-conception
- Systèmes d'information et numérique

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

- Gestion des ressources et de l'alimentation
- Territoires et sociétés
- Technologie

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

- Économie et gestion hôtelière
- Sciences et technologies culinaires et des services
- Enseignement scientifique alimentation-environnement

Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

- Danse
- Musique
- Théâtre

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

- Arts, techniques et civilisations
- Démarche créative
- Pratiques en arts visuels
- Technologies

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

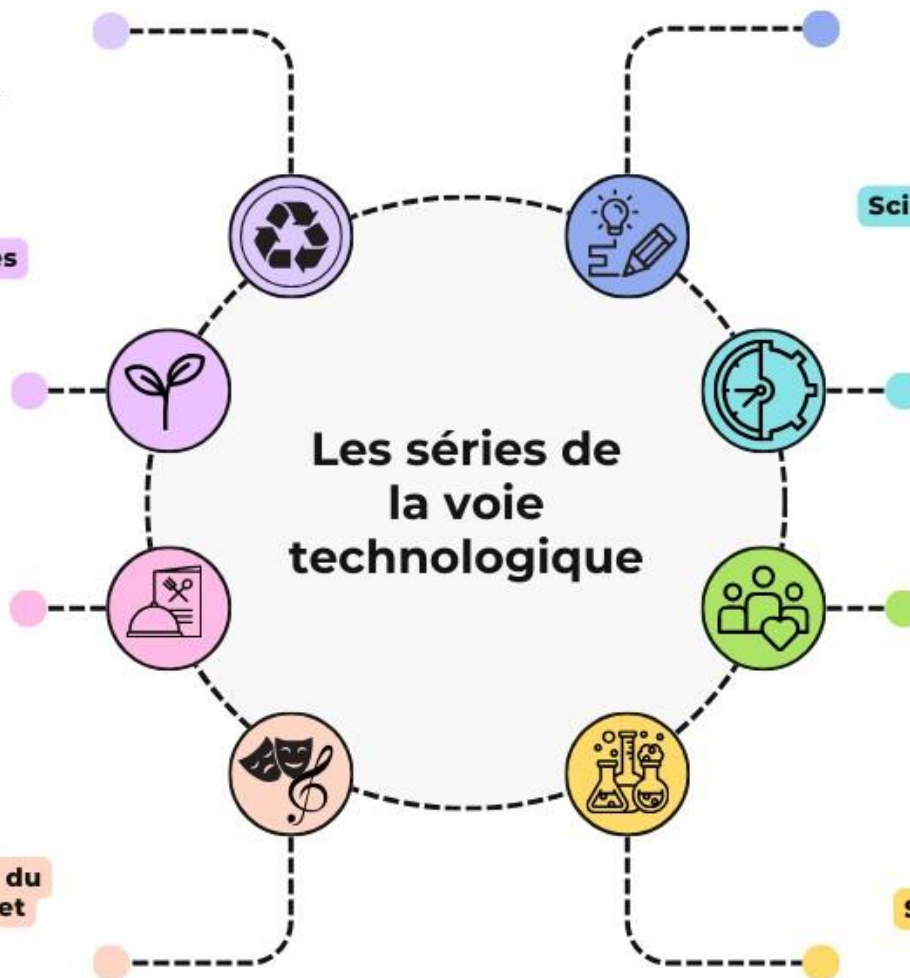
- Ressources humaines et communication
- Mercatique
- Gestion et finance
- Systèmes d'information de gestion

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

- Physique-chimie pour la santé
- Biologie et physiopathologie humaines
- Sciences et techniques sanitaires et sociales

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

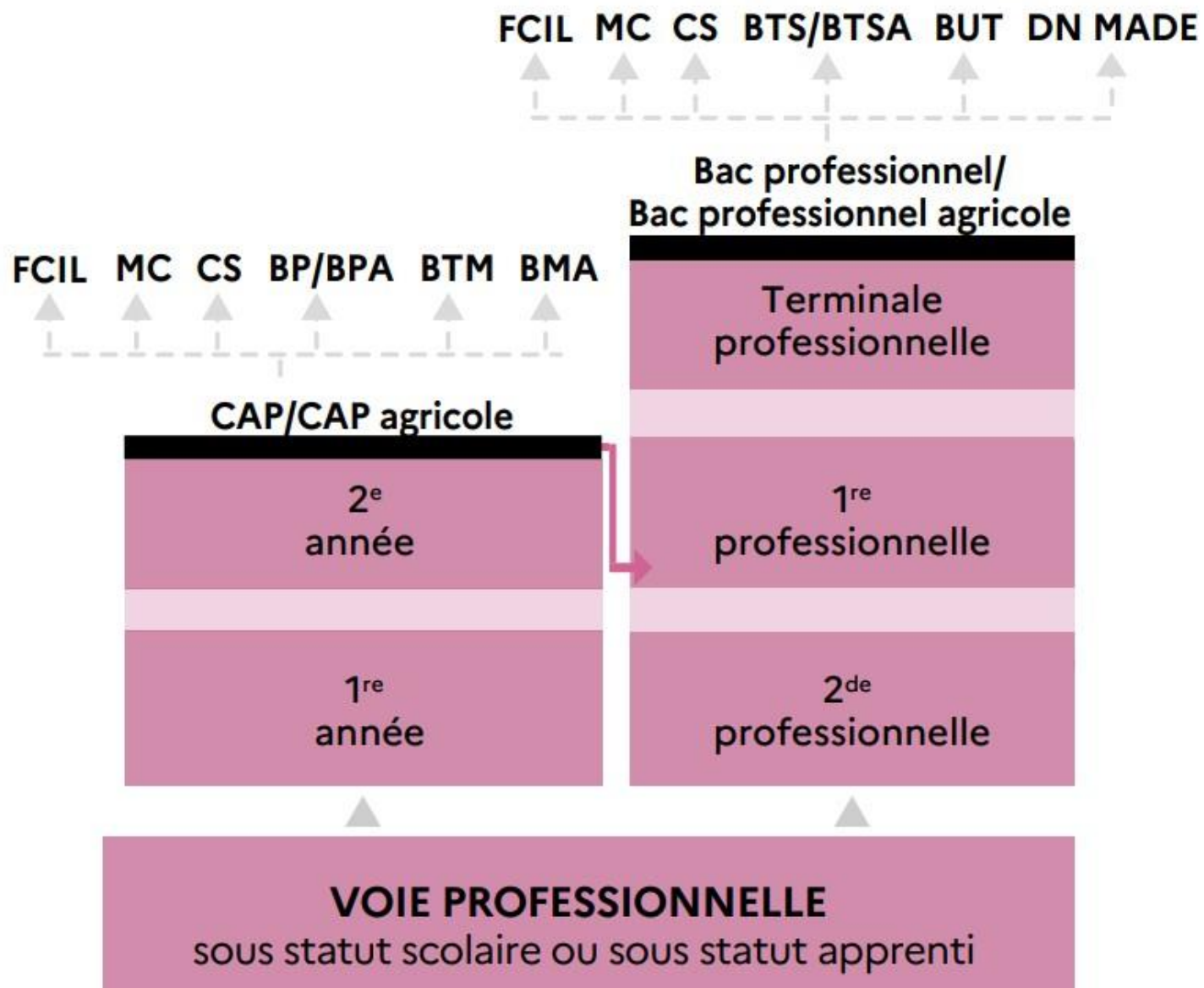
- Biotechnologies
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire



2. La voie professionnelle

Pour des élèves qui sont intéressé.e.s par un secteur d'activités et qui veulent se préparer à un métier ou acquérir des compétences professionnelles dans un domaine précis assez rapidement.

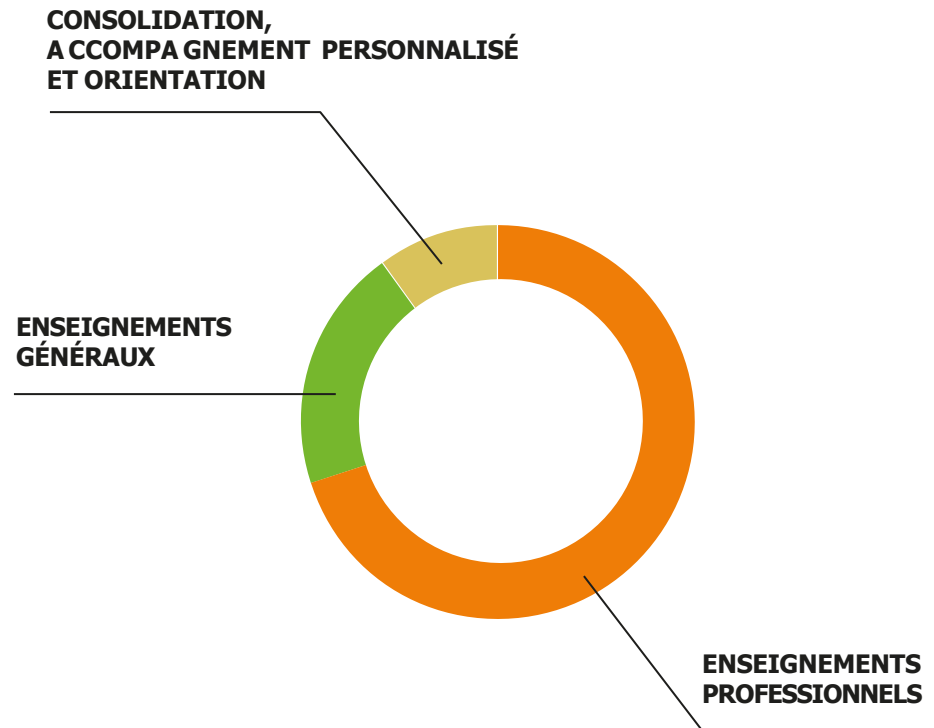
- Ouverture sur le marché de l'emploi
- Possibilité de faire des études après le bac (BTS en 2 ans par exemple)
- Obtention d'une qualification dans un domaine précis, apprentissage de gestes professionnels



Le CAP

Diplôme en 2 ans, il forme à un métier précis (environ 200 spécialités de CAP en France).

- 12 à 14 semaines de stage en 2 ans
- Enseignements généraux : français, histoire-géo, EMC, maths, sciences, LVA, arts, EPS.
- Poursuite d'études essentiellement en 1^{ère} bac pro



Quel CAP choisir ?

Pour retrouver la liste de tous les CAP disponibles dans l'académie de Toulouse, vous pouvez scanner le QR code suivant, ou cliquer sur le lien associé.

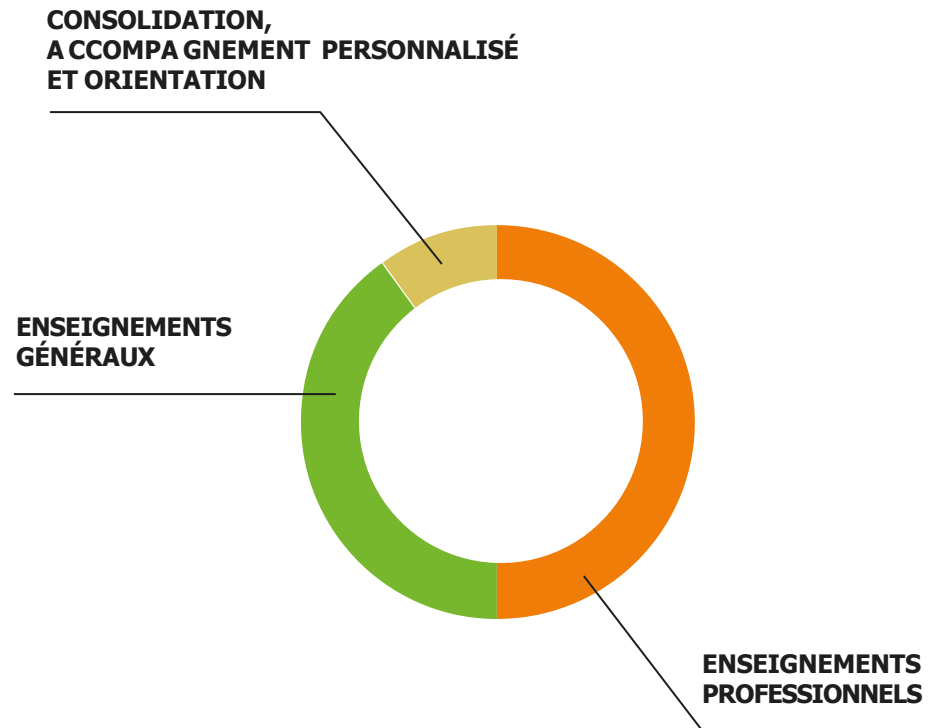


<https://www.calameo.com/read/0058878014b88d54e1047>

Le bac professionnel

Diplôme en 3 ans, il forme aux métiers d'un champ professionnel précis.

- 18 à 22 semaines de stage en 3 ans
- Enseignements généraux : français, histoire-géo, EMC, maths, LVA, physique chimie ou LVB, arts, EPS.
- Poursuite d'études essentiellement en BTS (bac+2)



Le bac professionnel

Regroupé en famille de métiers

L'orientation est progressive : l'élève pourra découvrir lors de sa 2nde professionnelle les différentes formations qui constituent la famille de métiers, puis devra choisir en fin de 2nde la formation dans laquelle il souhaite s'orienter.

Hors famille de métiers

L'élève choisit dès l'année prochaine le bac professionnel dans lequel il souhaite aller.

Quel bac professionnel choisir ?

Pour retrouver la liste de tous les bacs professionnels disponibles dans l'académie de Toulouse, vous pouvez scanner le QR code suivant, ou cliquer sur le lien associé.



<https://www.calameo.com/read/00588780185520a535deb>

L'apprentissage

- Jeunes de 16 à 25 ans (15 ans si l'élève a terminé une classe de 3^{ème})
- Contrat d'apprentissage à signer avec un.e employeur.se
- Période d'essai de 2 mois après la date de signature du contrat
- Salaire variable selon l'âge, l'ancienneté dans l'entreprise, le diplôme préparé, la convention collective, etc.
- **Plus de vacances scolaires (remplacées par les 5 semaines annuelles de congés payés)**
- **Attention : OBLIGATION de formuler des vœux en lycée professionnel sous statut scolaire** au cas où l'employeur.se ne serait pas trouvé.e ou en cas de rupture de contrat durant la période d'essai si celle-ci se déroule durant l'été !
- Se renseigner directement sur le site <https://www.apprentissageenregion.fr/>

Calendrier de l'orientation !



04 mai 2026 : Début de saisie des vœux par les familles via le SLA pour les familles ou sur affelnet en établissement

26 mai 2026 : Fin de la saisie des vœux via le SLA pour les familles

02 et 04 juin 2026 : Conseils de classe de 3^{ème}

05 et 08 juin : RDV familles pour la gestion des désaccords sur les voies d'orientation.

15 juin : Résultats du tour de sécurisation

15 juin au 19 juin : Saisie des vœux supplémentaires pour les élèves non sécurisés (Voie pro)

30 juin : Résultats de l'affectation et début de la phase d'inscription dans les lycées (Fin inscriptions au plus tard le 03/07/2026)

01^{er} juillet : début des rendez-vous et saisie des vœux pour le tour de juillet (concerne uniquement les élèves non affectés au tour principal)

07 juillet : résultats du tour second tour d'affectation et inscription dans la foulée (date limite au 10 Juillet).

Combien de vœux ?

Vous pouvez formuler jusqu'à 10 vœux dans L'académie de Toulouse + 5 vœux hors académie.



Les vœux doivent être triés par ordre de préférence !

Où et comment faire les vœux ?

***Par une procédure informatisée : connectez-vous au portail
Scolarité Services en utilisant vos identifiants EduConnect.***



Tutoriel vidéo

<https://www.youtube.com/watch?v=MivxqvDI2ew&t=230s>

Critères d'affectation en 2^{nde} GT

(lycées publics)



L'affectation ne peut se faire que si la voie d'orientation a été acceptée par le conseil de classe.

- Vœu dans le lycée de secteur (à formuler impérativement, au moins en dernier vœu, si la voie GT a été validée par le conseil de classe) : **pas de sélection, tou.te.s les élèves du secteur ont une place de droit.**

Trouver mon lycée de secteur : urlr.me/SZqHBx

- Vœu hors secteur dans une section à recrutement spécifique : (à formuler impérativement en premier vœu) : **sélection sur dossier + éventuellement tests spécifiques.**
- Vœu hors secteur avec une option rare : (à formuler impérativement en premier vœu) : **sélection à partir des notes de 3^{ème}.**

Critères d'affectation en 2^{nde} pro et CAP (lycées publics)



Il n'y a pas de lycée de secteur en voie pro. Toutes les 2^{nde} pro et les CAP ont une capacité d'accueil limitée. Il est donc IMPÉRATIF de formuler plusieurs vœux.

Sélection à partir du dossier de 3^{ème}*, c'est-à-dire en grande partie les notes (avec des coefficients différents selon la spécialité demandée).

***Sauf vœu dans une section à recrutement spécifique : (à formuler impérativement en premier vœu) : sélection sur dossier + éventuellement tests spécifiques.**

Cas particuliers

Sections à recrutement spécifique : *sections binationales, sections sportives, bac professionnel conduite et gestion de l'entreprise hippique, EREA de Muret, bac professionnel conducteur transport routier de marchandises, ... (liste non exhaustive)*

Dossier de sélection à retirer auprès de l'établissement visé + éventuellement tests de sélection

Lycées privés : **Contactez d'abord le(s) lycée(s) pour connaître les modalités de sélection (entretien, tests, etc.)**

Apprentissage : **Contactez d'abord le(s) CFA pour une pré-inscription + recherchez un patron**